

LE COURRIER DU BANQUIER

N°33 / JUIN 2025

LA REVUE DE L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU MALI

 **APBEF NEWS**
LE CYCLE DU BREVE
PROFESSIONNEL DE BANQUE

 **VIE DES BANQUES ET
ETABLISSEMENTS
FINANCIERS DU MALI**

 **DOSSIER 01**
LA CONFORMITE BANCAIRE

DOSSIER 02
L'EDUCATION FINANCIERE

DOSSIER 03
L'ARBITRAGE OHADA FACE AUX
MUTATIONS DE L'ECOSYSTEME
BANCAIRE



La BND A vainqueur de la Finale de la 13^{ème} édition
de la Coupe Interbancaires 2024



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU MALI

Choisissez les Packages AFG Bank et dites adieu aux frais de gestion !



SOMMAIRE



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Mme SIDIBE Aïssata Koné
(Présidente de l'APBEF Mali)

CHEF D'ÉDITION
Boubacar THIAM
(Directeur Exécutif de l'APBEF Mali)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Fousseni Jean William TRAORE
(PACT Afrique)

COMITÉ DE RÉDACTION

Issoufi Ousmane TOURE	(BDM SA)
Moussa CAMARA	(BNDA)
Boti Cklay	(ECOBANK)
Madié B. DOUMBIA	(BIM s.a.)
GOITA Fanta DEMBELE	(ORABANK)
HAIDARA Habibata	(FGHM-SA)
KOUMA Fatoumata DIAWARA	(BSIC)
DIALLO Hawa SIDIBE	(BOA Mali)
Amadou AW	(BCS)
SYLLA Bintou DIOP	(BAM)
Nouhoum DAMANGO	(BCI)
Aminata DIARRASSOUBA	(AFG)
Sourakata COULIBALY	(BMS-sa)
Mamadou MADANA	(Alios Finance)
Aida TOURE	(UBA)
TRAORE Kadi BOLLY	(Coris BANK)
Diahara DIANE	(FGSP)

CONCEPTION & IMPRESSION
PACT Afrique Mali
Tél. : +223 76 23 23 06
20 28 08 39

DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque Nationale

TIRAGE
3 000 exemplaires

PAGE 04

EDITO

PAGE 07

**VIE DES BANQUES ET
ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

BCS S.A - Remise des motos Djakarta de la TOMBOLA

PAGE 08

DOSSIER 01

*La conformité bancaire, un levier de confiance et
de transformation dans un environnement en mutation*

PAGE 10

DOSSIER 02

L'éducation financière

PAGE 15

**VIE DES BANQUES ET
ETABLISSEMENTS FINANCIERS**

BDM S.A - Participation à la première Edition du
Forum International de la Diaspora (FID)

PAGE 16

*FINALE DE LA 13^{ème} EDITION DE
LA COUPE INTERBANCAIRES 2024*

PAGE 19

APBEF NEWS

*LE CYCLE DU BREVET PROFESSIONNEL DE BANQUE DU CENTRE
DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECONVERSION DE
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE).*

PAGE 21

DOSSIER 03

L'arbitrage OHADA face aux mutations de l'Ecosystème bancaire





Mme SIDIBE Aïssata KONE

Présidente de l'Association Professionnelle
des Banques et Etablissements Financiers du Mali

Chers confrères et collègues,
Chers clients et partenaires,
Chers lecteurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous à l'occasion de la parution du 33^{ème} numéro de notre revue d'informations le « **COURRIER DU BANQUIER** ».

Le monde est en perpétuelle mutation et la Banque, acteur essentiel de l'intermédiation, en premier lieu. Tous les établissements de crédits du Mali ont anticipé ces changements en intégrant dans leur business model les technologies innovantes du futur que constituent la digitalisation, l'intelligence artificielle, la 5G etc. Dans cette recomposition des pratiques bancaires, de nouveaux risques sécuritaires apparaissent. La sécurité informatique apparaît dès lors comme un enjeu crucial pour les banques et établissements financiers du Mali orientés vers le développement des services financiers innovants. Voici quelques – uns des principaux enjeux de la sécurité informatique pour les banques de nos jours :

- **Protection des données clients** : Les banques collectent et traitent de grandes quantités de données personnelles et financières de leurs clients. La protection de ces données contre les cyberattaques, les fuites et les violations de la vie privée est essentielle pour maintenir la confiance des clients.
- **Prévention des cyberattaques** : Les cybercriminels deviennent de plus en plus sophistiqués avec plusieurs modes opératoire, et les banques doivent constamment se défendre contre des attaques telles que les ransomwares et la fraude en ligne. La mise en place de pare-feu robustes, de systèmes de détection des intrusions et des programmes de sensibilisation à la sécurité sont essentiels.
- **La gestion des identités et des accès** : Les banques et établissements financiers doivent mettre en place des solutions de gestion des identités et des accès (IAM) efficaces pour s'assurer que seules les personnes autorisées ont accès aux systèmes et aux données sensibles.
- **Conformité réglementaire** : Les régulateurs financiers imposent des normes strictes en matière de sécurité informatique pour protéger les clients et l'intégrité du système financier. Les banques maliennes doivent se

conformer à ces réglementations.

- **Education et formation** : La sensibilisation à la sécurité physique et informatique au sein des banques et établissements financiers est cruciale. Les employés doivent être formés pour reconnaître les menaces potentielles, éviter les pratiques de sécurité laxistes et signaler les incidents de sécurité rapidement.
- **Intégration de technologies émergentes** : les banques et établissements financiers du Mali utiliseront des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer leurs services. Cependant, ces technologies introduisent également de nouveaux risques (malveillances et vulnérabilités).
- **Surveillance continue** : les banques et établissements financiers doivent mettre en place une surveillance continue de leurs systèmes informatiques pour détecter rapidement et efficacement toute violation de sécurité si elle se produit.
- **Sécurité physique** : Pour faire face aux risques sécuritaires, les banques et établissements financiers doivent évaluer et renforcer au besoin, leurs dispositifs de sécurité et sensibiliser le personnel sur les menaces sécuritaires.

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers **demeure convaincue que le secteur bancaire malien consacre beaucoup de moyens dans la prévention des risques de cyberattaques et sécuritaires ainsi que la mise à niveau de leur outil de protection (ressources humaines et matérielles).**

Je voudrais ainsi saluer l'esprit d'équipe des dirigeants des banques et établissements financiers du Mali mais également le courage, la volonté, l'enthousiasme, la détermination, l'esprit d'entreprise et d'écoute qui caractérisent le personnel bancaire. Ce sont là, des atouts majeurs pour la réalisation des objectifs de développement et de consolidation de nos Banques et Etablissements Financiers.

Je vous souhaite bonne lecture.

Mme SIDIBE Aïssata KONE
Présidente APBEF

Avec nous, votre projet immobilier prend vie !



Pour construire votre maison en toute sérénité, n'attendez plus ! Profitez du prêt immobilier d'Orabank. Votre banque vous accorde jusqu'à 20 millions FCFA sur 20 ans à 6% (financement de logements sociaux d'habitation) ou un montant maximum de 100 000 000 FCFA remboursable sur 15 ans au taux de 7,5% HT.



Tél. : 00 (223) 20 70 61 00



un partenaire à votre écoute



Orabank



Présentation du FGHM.sa

Le FGHM-sa est un établissement financier au capital social de 3 036 000 000 milliards spécialisé dans la garantie hypothécaire.

Son actionnariat est composé d'acteurs institutionnels notamment, des banques (3), des compagnies d'assurances (4), une institution de micro finance et l'Office Malien de l'Habitat, intervenant dans le secteur de l'immobilier.

MISSION et ROLE

La mission fondamentale du FGHM consiste à appuyer les banques et autres établissements financiers dans leur activité de crédit hypothécaire, à travers la mise à leur disposition, d'un mécanisme de couverture contre les risques liés à la défaillance de leurs clientèles.

NOTRE OFFRE DE PRODUITS

⇒ **Garantie hypothécaire** : faciliter l'accès au financement du logement.

1. Couverture risques liés à l'insolvabilité du client

Taux Commission HT = 1,5% à 3%

Durée maximum 20 ans

Taux de couverture insolvabilité : 50% de l'encours

Montant : 100 millions maximum

2. Couverture risques liés à l'insolvabilité du client

Taux de couverture décès / invalidité : 100% du capital non échu

⇒ **Garantie de prêts à la consommation** : faciliter l'accès aux prêts consommation

1. Couverture risques liés à l'insolvabilité du client

Taux Commission HT = 1,5 à 2% : pour les prêts ≤ 2 ans

Taux Commission HT = 2,5% : pour les prêts > 2 ans ≤ 10 ans

Taux de couverture : 50% de l'encours

2. Couverture risques liés à l'insolvabilité du client

Taux de couverture décès / invalidité : 100% du capital non échu

⇒ **Garantie des programmes de logements sociaux**

La mise en place d'un mécanisme de garantie des bénéficiaires contre le risque décès, et en plus une

couverture insolvabilité dans le cadre des cessions directes des logements sociaux.

Prime mensuelle 4 000 FCFA à 10.000 FCFA en fonction du type de maison

UTILITE ET AVANTAGE DE LA GARANTIE

Pour les banques :

- Renforcement des outils de gestion de risques liés au portefeuille de prêts aux particuliers
- Sécurisation financière de la banque contre les risques de trésorerie à travers une indemnisation en cas de sinistre
- Amélioration des ratios de solvabilité

Pour la clientèle des banques :

- Elargissement des possibilités d'accès au crédit
- Possibilité de réduction du coût du crédit
- Réduction des conditions d'apport personnel
- Accès au crédit pour une clientèle potentiellement exclue

NOS CHIFFRES

(en millions de Francs)

Nature	Montant	Nombre
Garantie prêt immobilier	27 318	2 202
Garantie prêt consommation	42 148	7 799
Garantie Logements Sociaux	243 603	14 984
Total	313 069	24 985

NOS PARTENAIRES

- Office Malien de l'Habitat (OMH)
- Banques
- Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)
- Assurances
- Association des promoteurs immobiliers du Mali (APIM)
- Confédération Nationales des Sociétés Coopératives d'Habitat du Mali (CONASCOH)

BCS SA

BANQUE COMMERCIALE DU SAHEL

**La BCS SA est fière de célébrer
la remise des motos Djakarta
à nos heureux gagnants de la tombola !
Un grand bravo à tous
les participants.**



BCS SA

LA BANQUE
QUI FINANCE
VOTRE RÉUSSITE

20 21 01 96



bcssa-mali.com





BANQUE ATLANTIQUE



« La conformité est un métier de sens, tourné vers la rigueur, mais aussi vers l'avenir. »



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



Campagne Digitale

Utilisez nos **PRODUITS
DIGITAUX** et **GAGNEZ**
plein de **CADEAUX** !



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

[f](#) [in](#) [t](#) [v](#) | www.boamali.com

Tous à l'école

Préparez vos enfants à briller, dès le premier jour.



Jusqu'à
5mois* de salaire

Réponse en **48H****

Remboursement sur
11mois maximum

[f](#) [in](#) [t](#) [v](#) | www.boamali.com

(*) Offre soumise à conditions.
(**) Délais variables, pour les remboursements.

La force d'un groupe, la proximité d'un partenaire.



MME TRADRE KADY BOLLY.

Responsable Marketing, Communication et du Système de Management de la Qualité Coris Bank International Mali.
Diplômée de l'Institut Technique de Banque (ITB), MBA en Management de la Qualité
Master en Economie et Gestion

Le développement des connaissances financières des populations est très important et essentiel au regard de l'environnement économique devenu plus complexe caractérisé par : la forte pression à la consommation et la multitude de produits financiers qui peuvent pousser au surendettement. Face à cette situation, il devient impérieux de protéger les consommateurs et d'améliorer surtout leurs connaissances et leurs comportements en matière de gestion de leurs finances personnelles.

La planification financière consiste à définir des objectifs financiers clairs, à élaborer et mettre en œuvre ces stratégies de manière disciplinée. Elle vise à assurer la sécurité financière en gérant efficacement les revenus, dépenses, épargnes et investissements. En effet, les préoccupations financières incessantes peuvent générer des tensions et des conflits.

Être libre financièrement offre la possibilité de vivre sans contraintes financières, de réaliser ses rêves et aspirations, de faire des choix sans être limité par des problèmes d'argent, de garantir la sécurité financière à long terme et de jouir d'une plus grande tranquillité d'esprit. Cela permet de vivre selon ses propres termes et de créer un avenir financièrement stable et épanouissant. Pour ce faire, il faut changer radicalement les habitudes qui engendrent cette dépendance. En effet, tout le monde peut devenir libre financièrement, mais cela implique une certaine rigueur.

La connaissance de soi est un pilier fondamental pour atteindre la liberté financière. Lorsque nous nous connaissons vraiment, nous avons une meilleure compréhension de nos forces, de nos faiblesses et de nos motivations. Nous nous fixons des objectifs réalistes et avançons dans la direction qui nous convient le mieux. À défaut, il est difficile d'identifier nos capacités

et nos points faibles pour trouver notre voie
et nous orienter avec clarté vers notre liberté
financière.

La connaissance de soi passe par la conception de son projet de vie qui compile « **ce que nous voulons être** » et « **ce que nous allons faire** » pour y parvenir en termes de ressources et moyens. Tout part d'une vision réaliste. En maîtrisant nos finances personnelles et en prenant des décisions éclairées, nous ouvrons la porte à une vie enrichie de possibilités et de liberté de choix réfléchis, éthiques et responsables.

Aussi, la connaissance de soi doit être perçue comme un processus. En effet, l'exploration de soi peut soulever des doutes et des peurs. Ce qui peut ne pas être à la hauteur de ses propres attentes, et créer par là-même un sentiment d'incertitude sur son identité réelle. Par ailleurs, les attentes et les jugements des autres peuvent influencer la perception de soi-même. Pour faire face à ces défis, il est important de mettre en place les actions suivantes :

- **Tenir un livre de la pensée et Méditation** : Tenir un journal permet de tracer et d'analyser ses pensées et émotions au quotidien ;
- **Accepter l'incertitude** : Reconnaître que l'incertitude est une partie naturelle du processus et l'accepter permet de réduire l'anxiété ;
- **Dialoguer avec autrui** : Parler de ses découvertes et de ses luttes avec des amis de confiance, des mentors ou des conseillers pour bénéficier d'un soutien émotionnel, essentiel pour surmonter les moments de doute et de frustration ;
- **S'éduquer en continue** : la lecture, les ateliers, et les séminaires sont des moyens efficaces de développer de nouvelles stratégies pour mieux se comprendre ;
- **Patience et persévérer** : chaque petit pas en avant est un progrès vers une plus grande compréhension de soi-même ;
- **Pratiquer la bienveillance envers Soi-même** : la bienveillance envers soi facilite un engagement plus profond et honnête dans le processus de

connaissance de soi

En effet, une bonne connaissance de soi et un bon développement personnel financier permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour optimiser les revenus, gérer efficacement l'argent et construire un avenir financier solide. L'apprentissage continu est vital dans un monde financier en constante évolution et en restant à jour, nous serons en mesure de prendre des décisions financières plus éclairées et de nous adapter aux changements économiques.

L'indépendance financière par exemple pour un salarié, consiste à avoir suffisamment d'argent sur son compte d'épargne pour couvrir ses dépenses pendant au moins six mois, si le revenu était soudainement interrompu. En fait, il s'agit de l'étape où les revenus perçus, que ce soient des revenus fonciers ou issus d'investissement financier puissent couvrir les charges fixes et l'ensemble des dépenses de base vous permettant de vivre.

- **Les actions pour aller vers une liberté financière**
- **Gérer son budget et ses dépenses**
Maîtriser ses finances est démarche stratégique vers la stabilité et la prospérité, et il nous incombe d'adopter une approche rigoureuse dans la gestion de nos finances personnelles.
- **Établir une stratégie budgétaire efficiente**
Pour une gestion saine, l'élaboration d'un budget constitue une étape indispensable à la réalisation d'objectifs financiers. Pour cela on peut utiliser la méthode 50/30/20.
 - **50% : Besoins essentiels** : Couvrent les dépenses primaires telles que le logement, l'alimentation et les transports ;
 - **30% : Dépenses discrétionnaires** : Permettent de financer les loisirs, les restaurants et les achats non essentiels ;
 - **20% : Épargne et dettes** : Visent à constituer une épargne de long terme.

à rembourser les dettes en cours et à anticiper les projets futurs.

■ Personnalisation du budget

A cette fin, il convient de :

- **Définir des objectifs financiers SMART** : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis ;
- **Procéder à une analyse approfondie des revenus et dépenses** : identifier avec précision l'origine des revenus ainsi que la nature et le montant des dépenses courantes à travers des applications de budgétisation, des feuilles de calcul ou simplement un carnet de notes.

■ Suivi rigoureux des dépenses

Il convient de procéder systématiquement à :

- **L'enregistrer systématiquement de chaque dépense** : noter méticuleusement chaque dépense, aussi minime soit-elle, y compris les cafés, les transports et les petits achats ;
- **Catégoriser avec précision les dépenses** : classer chaque dépense selon la catégorie budgétaire correspondante (alimentation, logement, loisirs, etc.) pour une analyse ultérieure approfondie ;
- **Intégrer une routine de suivi** : suivre les dépenses quotidiennement ou hebdomadairement.

■ Réduction des dépenses

L'optimisation du budget est nécessaire pour atteindre ses objectifs.

- **Prioriser la cuisine maison et éviter le gaspillage**

Remplacer les repas pris à l'extérieur ou les plats préparés par des préparations culinaires réalisées à domicile s'avèrent une alternative économique et saine.

- **Négocier les contrats de services**

Entamer des discussions avec les fournisseurs d'énergie, d'accès à internet, d'assurance et autres services afin de renégocier les tarifs à la baisse est une démarche proactive à privilégier.

- **Identifier et supprimer les abonnements inutilisés**

Effectuer un audit minutieux des abonnements à des services de streaming, salles de sport ou magazines souscrits, mais rarement utilisés, et les résilier.

- **Rationaliser les contributions aux activités sociales**

Réduire la fréquence ou le volume des dépenses liées aux cérémonies de mariages, baptêmes, en faveur d'alternatives plus économiques pour optimiser son budget.

- **Évaluer et ajuster les dons aux associations**

Réexaminer le montant des dons effectués aux membres de la famille proche et élargie, et définir un budget clair et s'y tenir rigoureusement.

- **Limiter les dépenses superflues** :

Remettre en question les achats impulsifs de vêtements, gadgets électroniques ou autres biens de consommation non essentiels qui

procèdent davantage d'une recherche de reconnaissance sociale que d'un besoin réel.

- **Constituer un fonds d'urgence** :

Établir un fonds de réserve équivalent à 3 à 6 mois de dépenses courantes pour faire face à des imprévus tels qu'une perte d'emploi, une réparation automobile ou une urgence médicale.

- **Définir des objectifs d'épargne précis** :

Établir des objectifs financiers concrets et mesurables (placement en valeurs mobilières, voyages, études, apport pour un logement) et automatiser les virements d'épargne pour une gestion disciplinée. Privilégier l'épargne ciblée : Investir pour un avenir prospère.

- **Investir pour la retraite**

Bénéficier des avantages fiscaux liés à l'investissement pour la retraite et laisser fructifier son capital sur le long terme sont des actions capitales pour une retraite sereine.

■ Prévoyance et stratégies éclairées

- **Assurance maladie** : Cette couverture offre une protection contre les frais médicaux, les hospitalisations et les soins de santé en cas de maladie ou d'accident.

- **Assurance automobile** : Ce type d'assurance protège contre les dommages causés à son propre véhicule et à ceux des tiers en cas d'accident de la route.

- **Assurance vie** : Cette couverture offre une protection financière aux bénéficiaires désignés en cas de décès de l'assuré.

■ Planification successorale : Anticiper l'avenir avec rigueur et prévoyance

La rédaction d'un testament constitue une étape cruciale de la planification successorale. Il est essentiel de désigner des bénéficiaires clairs et précis pour éviter les litiges.

■ Constituer un fonds d'urgence : Résilience face aux imprévus

La constitution d'un fonds d'urgence, facilement accessible et équivalent à plusieurs mois de dépenses essentielles, permet de faire face à des événements inattendus tels qu'une perte d'emploi, une maladie grave ou une réparation domiciliaire majeure.

■ Investir pour l'avenir : Planification financière stratégique et gestion d'actifs éclairée

Parmi les plus populaires, on retrouve le placement en valeurs mobilières, l'investissement immobilier et l'investissement dans un projet entrepreneurial.

■ Investir dans un projet entrepreneurial

Investir dans un projet entrepreneurial consiste à financer la création ou le développement d'une entreprise, dans le but d'en obtenir des parts de propriété et de participer à ses bénéfices futurs.

■ Autres recommandations complémentaires pour une gestion financière avisée

- Comparer les prix avant d'effectuer des

achats importants ;

- Profiter des promotions, des soldes et des codes de réduction ;
- Entretenir ses biens personnels pour éviter les dépenses de réparation ;
- Mettre en vente les objets inutilisés ;
- Réfléchir mûrement avant de s'engager dans des dépenses importantes.

En effet, gérer son budget et ses dépenses n'est pas une option mais une nécessité.

La méconnaissance de l'éducation financière par une population peut conduire à des conséquences désastreuses avec des répercussions sur d'autres sphères et sur le plan individuel, le stress financier impose une pression constante sur le bien-être émotionnel et mental. L'incapacité à joindre les deux bouts peut engendrer des sentiments d'anxiété, de frustration et d'impuissance, menant parfois à des troubles de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété. Les conséquences peuvent être entre autres :

- **Anxiété et Stress** : Pendant les crises, les incertitudes concernant la sécurité financière, l'emploi et le logement peuvent intensifier l'anxiété et le stress.

- **Dépression** : La perte de contrôle sur les événements de la vie et les perspectives incertaines peuvent diminuer la motivation et le plaisir des activités normalement agréables.

- **Isolement social** : L'isolement social est un facteur de risque significatif pour divers problèmes de santé mentale, y compris la dépression et l'anxiété.

- **Comportements à risque accrus** : Pour faire face à l'anxiété et au stress, certaines personnes peuvent se tourner vers des comportements à risque tels que l'abus d'alcool ou de drogues.

- **Aggravation des troubles de santé mentale préexistants** : La gestion des troubles mentaux préexistants devient plus complexe en période de crise.

- **Traumatisme Collectif** : Les crises peuvent entraîner un traumatisme collectif, laissant des cicatrices psychologiques durables.

En somme, l'éducation financière est une nécessité absolue pour tous. En effet, Les Banques et les Etablissements financiers, avec l'appui des Autorités doivent prendre des dispositions afin de mieux informer les populations à travers des sensibilisations et des formations sur les bons comportements à adopter. Cela permettra d'amener les consommateurs à adopter de bonnes attitudes et mener une vie plus saine afin d'éviter des conséquences sur leur santé mentale et émotionnelle. On peut éviter les surendettements qui aggravent la situation financière de ces populations en les aidant à devenir des consommateurs avisés, responsables et dotée d'une bonne connaissance financière.



Le 26 juin 2025, Coris Bank International Mali a organisé un pot de départ pour deux (02) de ses collaborateurs. En effet, Monsieur GATTA Ibrahim, Responsable du Capital Humain fait valoir ses droits à la retraite, et Monsieur TRAORE Zeidane, Responsable des Engagements est affecté à la Holding pour le poste de Directeur Adjoint aux Engagements. La Direction Générale a exprimé sa reconnaissance pour les efforts fournis et le travail abattu tout au long de leur carrière à la Banque.

Chers Commerçants,
obtenez vos équipements rapidement
avec l'Ijara Équipement.

**UN FINANCEMENT
SOUPLE & ÉTHIQUE.**

La Solution de Financement Islamique
<https://www.corisbank.com>



DAT | DÉPÔT À TERME
du 01/06/2025 au 30/06/2026
Mettez en place un DAT à partir de
1 000 000 F CFA
& GAGNEZ DE
NOMBREUX LOTS !!!

La Banque Autrement
<https://mali.coris.bank>
f t i w h





Nomination d'un nouveau Directeur Général à la BCI-MALI SA

Dr Karim BAGAYOKO

Titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Grenoble (France), Dr Karim BAGAYOKO s'est également spécialisé en banque et finance à l'Institut Technique de Banque de Paris. Il est par ailleurs diplômé de l'École Nationale d'Administration (ENA) du Mali, spécialité Gestion, au début des années 1990.

Fort de son parcours académique, il a intégré le secteur bancaire il y a plus de trente ans. Depuis mi-mai 2025, le Conseil d'Administration de la BCI MALI SA lui a accordé sa confiance en le nommant Directeur Général.

Dr BAGAYOKO a exercé des fonctions de direction au Mali ainsi que dans plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine, notamment au Burkina Faso et en Guinée-Bissau. Avec plus de 30 ans d'expérience dans la finance, le crédit et le management stratégique, il apporte à la BCI une expertise avérée et un leadership tourné vers l'innovation et la performance.

Son passage au sein de grandes institutions financières de la région, allié à sa vision en matière de digitalisation et d'inclusion financière, constitue un atout majeur pour impulser une nouvelle dynamique au sein de la BCI Mali.

La Banque et l'ensemble de son personnel lui adressent leurs vœux de plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.



BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
La banque à votre rythme



CONTACT
+223 20 29 59 53



Immeuble Baldé, Hamdallaye - Bamako
www.bci-banque.com



BIM s.a.

Groupe Attijariwafa bank
Croire en vous

CENTRE D'APPEL POUR LA DIASPORA MALIENNE



**OÙ QUE VOUS
SOYEZ, LA BIM s.a.
VOUS RÉPOND.**

LIGNES FIXES



+223 20 23 07 36 / +223 20 29 52 22
+223 20 29 52 26 / +223 20 29 52 21

WHATSAPP



+223 99 70 11 58 / +223 99 70 11 59
infos-mex@bim.com.ml

LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI (BDM-SA) a pris une part active à la tenue de la première **Edition du Forum International de la Diaspora (FID)**. Cet événement s'est déroulé du 17 au 19 juillet 2025 au **Centre international des conférences de Bamako (CICB)**.

La participation de la BDM-SA à cette activité d'envergure nationale et internationale s'est matérialisée à travers l'érection d'un stand haut de gamme de dernière génération pour faire savoir à la fois sur l'évolution du label Groupe BDM mais aussi les produits et services proposés à la clientèle établie à l'étranger.



Une forte équipe composée des directions des maliens établis à l'étranger (DMRE), du Marketing et de la

Communication (DMC) sous la conduite du Responsable du pôle exploitation M. Nafraba KEITA, a pris part à la cérémonie du FID 2025. L'équipe a pris une part active à l'animation des panels notamment à travers à la directrice du DMRE Madame KONATE Mariam DIAO qui a co-animé le débat sur le thème : « Offres de produits financiers pour la promotion de l'investissement productif de la diaspora ».

Les organisateurs du forum notamment le ministère en charge des maliens établis à l'étranger a décerné une mention spéciale au premier Groupe bancaire malien pour la qualité de son accompagnement et le soutien de proximité à la diaspora.



Grande tombola avec les cartes prépayées BDM-SA

🎯 Du 1^{er} juillet au 30 novembre, utilisez vos cartes prépayées BDM-SA et tentez de gagner un fabuleux voyage au Maroc pour assister aux matchs de l'équipe du Mali.

Prêts pour la fête du football ?



Du 1^{er} juillet au 30 novembre 2025

BDM-SA
Banque de Développement du Mali

**Vos ambitions
n'ont pas de limite !**

@bdmsa   

FINALE DE LA 13^È EDITION DE LA COUPE INTERBANCAIRES 2024 - SAMEDI 17 MAI 2025 AU STADE MAMADOU KONATE -



L'équipe de la BNDG avec le bureau de l'APBEF Mali,
Mr le Ministre et Mme le maire de la commune III



L'équipe de la Banque Atlantique avec le bureau de l'APBEF
Mali, Mr le Ministre et Mme le maire de la commune III

Les finalistes, la **BANQUE ATLANTIQUE** et la **BNDG** dotées en équipements

La finale de la 13^{ème} Edition de la Coupe Interbancaires 2024 entre la **BANQUE ATLANTIQUE** et la **BANQUE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (BNDG)** est prévue pour le samedi 17 mai 2025 au stade Mamadou Konaré sous la présidence du ministre de l'Economie et des Finances, **M. Alousseni Sanou**.

En prélude à cette finale, l'**APBEF** (organisatrice de la coupe) a procédé le mardi 13 mai 2025 à son siège, à la remise des équipements (maillots et ballons) aux deux finalistes et à la présentation du trophée aux grandes oreilles.

La cérémonie était présidée par Mme **Sidibé Aïssata Koné** (Présidente de l'APBEF) qui avait à ses côtés les Directeurs généraux de la **BANQUE ATLANTIQUE** (**M. Mahamane Ismaïl Maïga**) et de la **BNDG** (**M. Badara Aliou Coulibaly**).

Au cours de la cérémonie, la Présidente de L'APBEF, Mme **Sidibé Aïssata Koné**, a rappelé l'objectif de la Coupe interbancaire qui est de renforcer la cohésion, le partenariat entre les 17 banques et établissements financiers qui participent à la coupe.

Les DG de la Banque Atlantique et de la BNDG ont souhaité le fair-play tout en espérant remporter le trophée de cette 13^{ème} Edition de la Coupe Interbancaires.



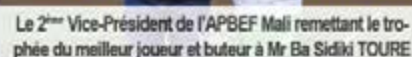
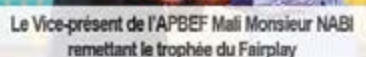
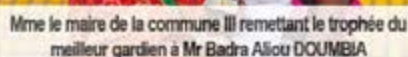
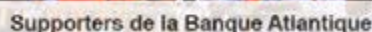
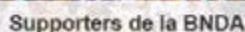
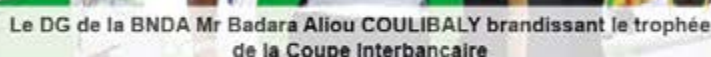
La coupe Interbancaire
2024



- La Présidente de l'APBEF Mali remettant les maillots de
l'équipe de l'équipe de la BNDG au DG de la BNDG
- Le Vice-Président de l'APBEF Mali remettant les maillots
de l'équipe de l'équipe de la BAM au DG de la BAM



Le trophée du meilleur
joueur





À vos côtés

**pour des solutions de financement
encore plus innovantes**

Acteur historique du financement des particuliers, des TPE, des PME et des grandes entreprises, nous entrons dans une nouvelle ère avec des capacités renforcées pour mieux accompagner vos ambitions.





AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Le Centre de Perfectionnement et de Reconversion (CPR) de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a été créé par le Décret n° 79/PG – RM du 29 juin 1966 sous l'égide de l'Office National de la Main-d'œuvre (ONMO) sous la dénomination « Centre de Perfectionnement Professionnel pour Employé de Bureau ».

La formation dans la filière Banque a été instituée en 1975 en vue de préparer les employés de banque au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) banque de l'Etat et au Brevet Professionnel de Banque (BPB).

Le BPB est une exclusivité de l'ANPE en partenariat avec l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers (APBEF). L'accès audit cycle est ouvert aux titulaires du CAP banque exclusivement, du Brevet de Technicien (BT) et de tout autre diplôme équivalent.

Le cycle dure trois (03) ans et comporte trois (03) niveaux : la première série, la deuxième série et la troisième série. Le passage d'un niveau à un autre est lié à l'admission à un examen écrit et oral.

Les modules de formation sont essentiellement constitués de matières de banque telles que la Technique Bancaire, la Comptabilité Bancaire, l'Economie Monétaire, le Droit Bancaire, l'Analyse Financière, les Opérations Bancaires avec l'Etranger, le Marché Financier.

La formation du cycle BPB est assuré essentiellement par des formateurs professionnels des banques dont le choix est fait par

LE CYCLE DU BREVET PROFESSIONNEL DE BANQUE DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT ET DE RECONVERSION DE L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE).



l'APBEF et validé par l'ANPE.

Au titre de l'année Académique 2024 – 2025, les formateurs étaient au nombre de treize (13) dont onze (11) formateurs professionnels / de l'APBEF

Cent trois (103) travailleurs auditeurs dont cinquante-trois (53) hommes et cinquante (50) femmes étaient inscrits au cycle BPB à Bamako et en Régions.

La formation est sanctionnée par le diplôme intitulé Brevet Professionnel de Banque (BPB) et l'Arrêté n°1440/MEFP- CAB du 19 mars 1988 du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique de l'époque fixe les modalités d'intégration des titulaires dudit diplôme dans les différentes Conventions Collectives.

Le Brevet Professionnel de Banque permet aux titulaires d'accéder à la formation à l'Institut Technique de Banque (ITB).





Agréé en 2014 en tant qu'Établissement Financier à caractère bancaire, **le Fonds de Garantie pour le Secteur Privé (FGSP S.A)** a passé le cap des dix (10) ans en 2024 !

En dix (10) ans d'activité, le Fonds de Garantie pour le Secteur Privé, c'est :

En termes d'activités

Au titre de la Garantie :

Plus de 34 500 opérations de crédits garantis pour plus de 2 100 milliards FCFA de financement mobilisé.

Huit guichets de garantie
Cinq fonds gérés pour compte de tiers

Au titre des Cautions :

Plus de 600 cautions délivrées pour plus de 32 milliards FCFA

En termes de partenariats

Plus de 20 Institutions de crédit partenaires (Banques et SFD partenaire)

La confiance des Partenaires financiers suivants : Etat, Banque mondiale, Coopération canadienne, Coopération danoise et Coopération luxembourgeoise.

Impacts économiques :

Contribution à la sauvegarde/ création de 450 000 emplois

Autres indicateurs financiers :

Capital social : 12 milliards FCFA
Total bilan : 66 milliards FCFA

CONTACTS :

Bamako - Hamdallaye ACI 2000
Avenue du Mali / Rond-point KUAME NKRUMAH
E-mail : Courrier@fgsp.ml
Tel. : +223 44 90 72 11


**BANQUE
ATLANTIQUE**


L'ARBITRAGE OHADA FACE AUX MUTATIONS DE L'ECOSYSTEME BANCAIRE VERS UNE SECURITE CONTRACTUELLE ET UNE ATTRACTIVITE RENFORCEE

M. ALY WAIGALO,
Responsable Recouvrement Précontentieux & Contentieux
à la Banque Atlantique Mali

Introduction : Une ère de transformation et de risques nouveaux pour les banques

L'arbitrage est un mode alternatif de règlement des différends (MARD), c'est-à-dire un moyen non judiciaire de résoudre un conflit en dehors des tribunaux étatiques. Il consiste à confier à une ou plusieurs personnes privées appelées « arbitres », le soin de trancher un litige en rendant une décision contraignante, appelée sentence arbitrale.

Avant d'entrer dans le détail, rappelons que les Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD) désignent l'ensemble des mécanismes permettant de résoudre un litige sans recourir à une procédure judiciaire classique. On y retrouve :

- La médiation (un tiers aide les parties à trouver un accord),
- La conciliation (similaire à la médiation, mais le conciliateur peut proposer une solution),
- La négociation directe entre les parties,
- Et donc l'arbitrage, qui se distingue par la force obligatoire de la décision rendue.

Le mécanisme de l'arbitrage, expliqué simplement :

1. Accord entre les parties :

Pour qu'il y ait arbitrage, les parties doivent être d'accord pour y recourir. Cela se fait par une clause compromissoire (insérée dans un contrat dès le départ) ou un compromis d'arbitrage (accord conclu après la naissance du litige).

2. Choix des arbitres :

Les parties choisissent ensemble un ou plusieurs arbitres (généralement 1 ou 3), en fonction de leur compétence, expérience ou neutralité. Il peut s'agir d'experts du domaine concerné.

3. Procédure souple et confidentielle :

Contrairement aux procès étatiques, l'arbitrage est privé et souvent plus rapide. Les règles de procédure sont fixées librement par les parties ou suivent les règles d'une institution arbitrale (ex : CCI, OHADA, CEPANI...).

4. Sentence arbitrale :

À l'issue de la procédure, les arbitres rendent une décision finale, appelée sentence, qui a la même valeur qu'un jugement rendu par un tribunal. Elle est exécutoire, c'est-à-dire qu'elle peut être mise en œuvre par la force publique si l'une des parties ne respecte pas la décision.

Avantages clés de l'arbitrage :

- Rapidité (délais maîtrisés),
- Confidentialité (contrairement aux audiences publiques des tribunaux),
- Expertise technique (arbitres choisis pour leur compétence spécifique),
- Neutralité (utile pour les litiges internationaux),
- Force obligatoire de la décision.

Et si, demain, l'avantage compétitif des banques africaines ne reposait plus uniquement sur leur rentabilité financière, mais sur la robustesse de leur gouvernance juridique ?

Dans une Afrique francophone en pleine mutation, portée par l'essor des projets transnationaux, la financiarisation croissante de ses économies et la quête d'investissements sûrs, la sécurité juridique s'impose désormais comme un impératif stratégique, au même titre que la solvabilité.

Face à un environnement de plus en plus complexe où les litiges se multiplient, où la célérité d'exécution conditionne la performance, et où la réputation

institutionnelle se joue sur la fiabilité contractuelle, l'arbitrage OHADA émerge comme un levier structurant. Souple, rapide, confidentiel et transnational, il offre aux établissements bancaires une voie de règlement des différends en phase avec les standards internationaux, répondant aux exigences d'efficacité et de sécurité dans la gestion des risques contractuels.

Plus qu'un mécanisme juridique, l'arbitrage OHADA est aujourd'hui un marqueur de maturité institutionnelle, un catalyseur de confiance et un pilier de l'attractivité économique régionale. Dans un secteur bancaire confronté à la complexité croissante des opérations, à l'émergence de risques juridico-financiers transversaux et à la pression de la conformité, il constitue une réponse stratégique, durable et crédible.

Consécutivement à cet état de fait, la problématique qui se pose est de savoir, en quoi l'arbitrage OHADA pourrait-il s'imposer comme un levier stratégique de régulation contractuelle, de prévention des conflits et de renforcement de l'attractivité bancaire dans la sous-région ?

Pour répondre à cette interrogation, l'analyse s'articulera en quatre temps :

1. Revenir sur les fondements juridiques de l'arbitrage OHADA et mettre en lumière ses atouts pour un secteur bancaire exigeant (I) ;
2. Identifier les enjeux spécifiques pour les établissements financiers (II) ;
3. Montrer en quoi l'intégration de la culture arbitrale dans les pratiques bancaires constitue un facteur de compétitivité et d'attractivité régionale (III) ;
4. Formuler des recommandations concrètes pour favoriser une appropriation institutionnelle de l'arbitrage par les banques de l'espace OHADA (IV).

22

- o Coût modéré, procédures accélérées.
- o Accompagnement dans la rédaction de clauses compromissoires.

3. Association Française d'Arbitrage (AFA)

- **Statut** : Association loi 1901 fondée en 1957.
- **Mission** : Promouvoir l'arbitrage institutionnel indépendant.
- **Compétences** :
 - o Arbitrage national et international.
 - o Dossiers techniques, commerciaux, financiers.
- **Spécificités** :
 - o Règlement souple.
 - o Référentiel doctrinal solide.

4. Centre Français d'Arbitrage (CFA)

- **Statut** : Institution spécialisée dans l'arbitrage interne.
- **Particularité** :
 - o Mise en œuvre rapide et à moindre coût.
 - o Adapté aux petites entreprises et aux contentieux locaux.

5. Tribunal arbitral du sport (TAS) – Antenne française

- Bien que le siège soit à Lausanne, le TAS est très actif en France, notamment dans les litiges liés aux fédérations sportives françaises (football, rugby...)

6. Arbitrage ad hoc en France

- Défini par les articles 1442 et suivants du Code de procédure civile.
- Les parties peuvent choisir librement leurs arbitres et définir la procédure.
- Recours fréquent dans les contrats commerciaux avec clause compromissoire.

II. Les enjeux pour les établissements bancaires : au-delà du contentieux, un outil stratégique

a. Préservation de la relation commerciale et de la réputation institutionnelle

En matière bancaire, le différend mal géré peut fragiliser bien plus que la seule opération financière : il peut entacher la réputation d'une institution. L'arbitrage, de par sa confidentialité, permet de préserver la discrétion des dossiers sensibles, notamment lorsqu'ils impliquent de grandes entreprises, des institutions publiques ou des partenaires internationaux, les personnes politiquement exposées

b. Sécurisation des financements complexes et des partenariats structurés

L'essor des financements Partenariat Publics-Privés (PPP) des consortia

bancaires, des opérations de titrisation ou de refinancement régional appelle à des mécanismes de règlement adaptés à la complexité et à la transversalité des contrats. L'arbitrage OHADA répond à ce besoin en offrant une voie experte, neutre et exécutoire.

c. Anticipation du risque contentieux et Maîtrise des délais

Dans un secteur où le temps est un facteur de rentabilité, l'arbitrage réduit considérablement les délais de traitement par rapport aux procédures classiques. Il constitue également un levier de dissuasion contractuelle pour des contreparties potentiellement défaillantes.

III. L'attractivité de l'écosystème bancaire régional renforcée par la culture de l'arbitrage

Les établissements bancaires qui intègrent l'arbitrage comme levier stratégique bénéficient d'un avantage comparatif :

- Ils rassurent les investisseurs étrangers sur la fiabilité de leur gouvernance contractuelle ;
- Ils se positionnent comme partenaires bancaires crédibles dans les appels d'offres internationaux (projets structurants, financement des infrastructures, etc.) ;
- Ils contribuent activement à l'édification d'un climat des affaires sécurisé et durable, indispensable à l'émergence financière de la région.

Adopter l'arbitrage, c'est aussi anticiper les standards internationaux de règlement des différends, et intégrer une dynamique de transformation institutionnelle.

IV. Les recommandations pour une intégration efficace de l'arbitrage OHADA dans les pratiques bancaires :

a. Intégrer systématiquement des clauses compromissoires dans les contrats à risque

Qu'il s'agisse de contrats de prêts, de garanties bancaires, de conventions de pool bancaire ou de restructuration, l'arbitrage doit être pensé en amont, comme outil de prévention, pas seulement de résolution.

b. Renforcer les capacités juridiques internes et développer une culture arbitrale

Former les équipes juridiques aux pratiques de l'arbitrage, créer des modèles de clauses efficaces, et établir des référents internes constituent une priorité pour les banques souhaitant adopter une gouvernance juridique proactive.

c. Collaborer avec les institutions régionales pour soutenir l'infrastructure arbitrale

Participer à la professionnalisation de l'arbitrage local (centres d'arbitrage, réseaux de praticiens, appui à la CCJA) permet aux banques d'avoir voix au chapitre dans la modernisation de l'environnement juridique africain.

Conclusion :

L'arbitrage s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique de régulation des différends, parfaitement adapté aux exigences du monde des affaires, des échanges transnationaux et des contextes où la neutralité, la célérité et la confidentialité sont déterminantes. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique des Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD), visant à désengorger les juridictions étatiques, à encourager le dialogue, et à offrir une justice plus agile, mieux calibrée aux enjeux réels des parties.

À ce titre, l'arbitrage OHADA constitue un pilier incontournable dans l'architecture juridique de la transformation bancaire en Afrique. Dans un environnement continental en recomposition, où se mêlent instabilité économique et exigence croissante de transparence, de sécurité contractuelle et d'efficacité procédurale, les institutions financières sont appelées à repenser leurs dispositifs de gouvernance juridique. L'arbitrage OHADA ne relève plus d'une simple alternative. Il devient un outil central de confiance, de performance opérationnelle et de crédibilité institutionnelle.

En intégrant ce mécanisme au cœur de leur stratégie, les établissements bancaires :

- Réduisent significativement leurs risques contentieux et optimisent la gestion des différends ;
- Renforcent leur attractivité vis-à-vis des investisseurs, en s'adossant à un cadre juridique harmonisé et reconnu ;
- Contribuent à la consolidation d'un écosystème juridique régional plus prévisible, sécurisé et propice à une croissance durable.

Investir dans l'arbitrage OHADA, c'est investir dans un actif immatériel, mais fondamental : la confiance. Celle des partenaires, des clients, des investisseurs... et, au-delà, celle de l'ensemble du tissu économique régional.

Toutes les réponses à vos questions

Centre de Relation Client
AFG Bank à votre écoute

36006 / +223 44 98 07 00

70 21 61 61

assistance@afgbank.ml

f X @ in y d

www.afgbankmali.com



36 006 / (+223) 44 980 700

www.afgbankmali.com

f X @ in y d

MON QUOTIDIEN EN LUMIÈRE AVEC LA BMS S.A.



Particuliers :

Jusqu'à
15 000 000 FCFA*

Entreprises : **

Jusqu'à
250 000 000 FCFA*

**PRÊT KITS
SOLAIRES**

*Jusqu'à 60 mois
** Bientôt disponible





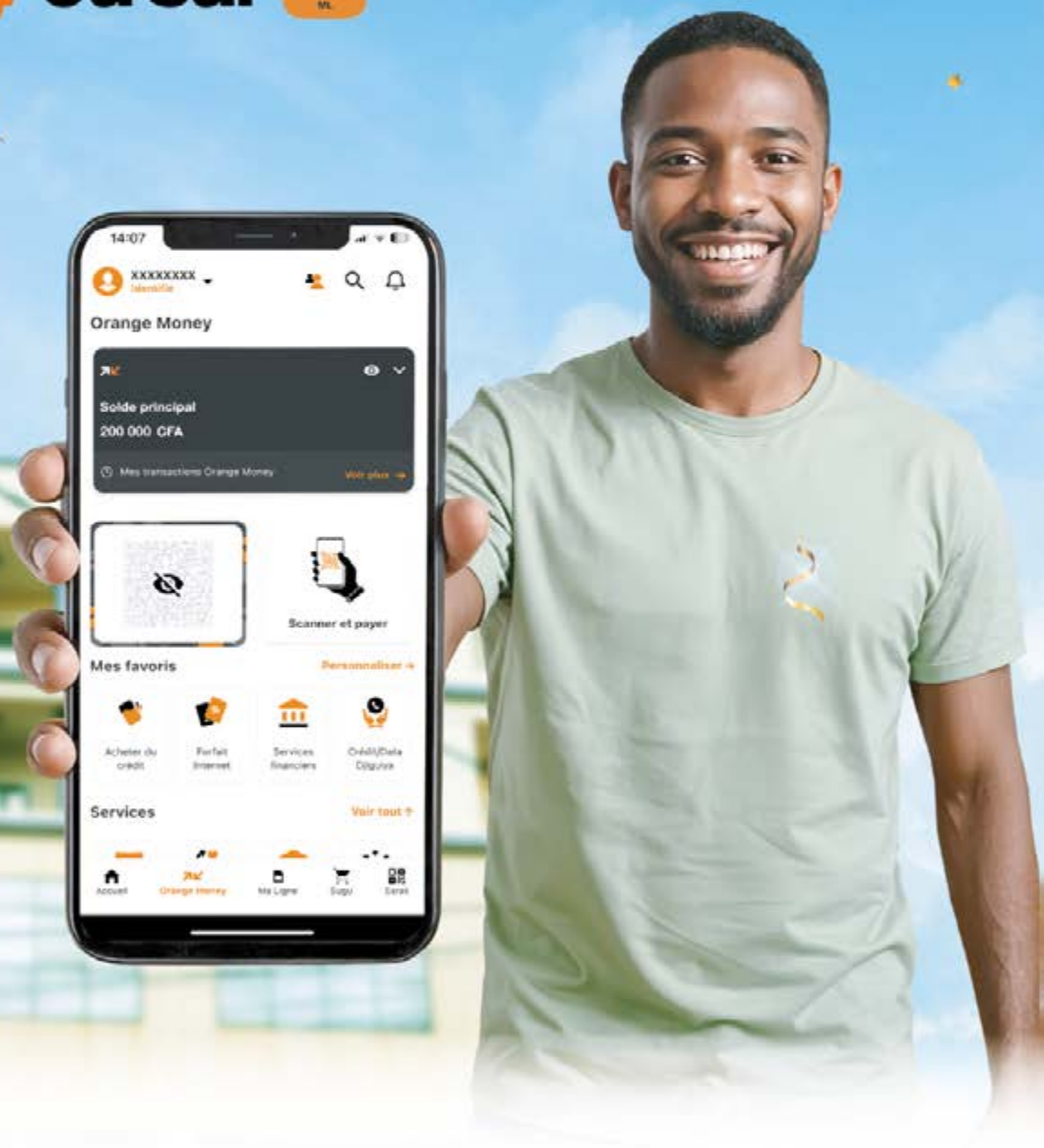
Un financement sur mesure pour vos projets PME/PMI !

Avec la BSIC Mali, donnez à votre entreprise
les moyens de croître et d'innover grâce à
des solutions de **financement** adaptées
à vos ambitions.



Avec **Bank to Wallet**, gérez votre argent en toute liberté

#144#41# ou sur **Max it**



BMDA
BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Orange Money

BMDA
BANQUE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

<https://www.bnda-mali.com> f @ in X d v

**PRÊT
PAYABLE
SUR 10 ANS***



UN MEILLEUR CHOIX POUR LES FONCTIONNAIRES

PRÊT ECOBANK À TAUX EXCEPTIONNEL

Avec un prêt d'équipement sur **10 ans* (120 mois)**, allez plus loin dans la réalisation de tous vos projets.

- Mise en place : 72h
- Bénéficiez de produits digitaux bancaires pratiques

Ouvrez un compte de salaire à Ecobank et prenez une longueur d'avance.

Contact : **44979444/assist@ecobank.com**

Offre soumise à conditions.

Le bon plan bancaire de l'été!



La carte prépayée UBA

à 3000 F*

seulement!



* Offre valable jusqu'au 31 Aout 2025